

ÉTUDE DOCUMENTAIRE.

LE QIRMEH EN ÉGYPTE⁽¹⁾

(avec une planche)

PAR

IBRAHIM EL MOUELHY.

PRÉLUDE.

La façon de dérober à autrui la connaissance de ce que l'on a écrit date depuis les temps les plus reculés.

Suétone et Aulu-Gelle nous affirment que César correspondait secrètement avec ses amis par un alphabet ordinaire où chaque lettre était avancée de quatre rangs.

L'histoire, d'ailleurs, abonde de pareils exemples. Cependant, il faudrait noter que la méthode courante, pour entourer d'énigme ce que l'on a tracé, comprend quatre systèmes, savoir :

- 1^o La transcription des lettres selon une clef convenue ;
- 2^o L'interversion de leur ordre alphabétique ;
- 3^o L'usage des chiffres à la place des lettres ;
- 4^o L'usage des chiffres et des lettres en même temps.

Les Gouvernements, appréciant l'utilité de la cryptographie, l'adoptèrent à leur tour, et, jusqu'à nos jours, ils n'en cessent de faire usage. Elle a trouvé une extension plus grande encore dans les correspondances diplomatiques et militaires, ou dans la transmission des messages importants qui devaient rester ignorés du profane.

Or, il s'est trouvé un peuple dont l'étendue de son vaste empire fit éprouver le besoin de rendre secret tout ce qui se rapportait à ses finances, base solide de sa prospérité et de sa puissance, nerf moteur de sa grandeur

⁽¹⁾ Communication présentée en séance du 16 décembre 1946.

et de sa magnificence. Il n'eut point recours, comme les autres nations, à ces fameux systèmes cryptographiques, mais conçut plutôt l'idée de rendre illisible l'alphabet et les nombres⁽¹⁾ arabes par un procédé aussi simple qu'ingénieux.

Nous voulons désigner par là l'écriture qirmeh qui figure dans les documents de la Rouznameh conservés aux Archives générales de l'État Égyptien.

Essayons de l'étudier, d'en montrer l'origine et de déterminer sa place prépondérante dans l'histoire documentaire de l'Égypte ottomane et moderne.

Il sied pourtant de nous arrêter un instant pour expliquer le sens de ces deux mots étrangers à l'arabe : qirmeh et rouznameh.

Au point de vue philologique, qirmeh est un dérivé du verbe turc *qirmak* qui veut dire : « briser, casser, rompre. » Cette écriture présente effectivement beaucoup d'altérations et un cachet singulier, puisqu'elle tient de la cryptographie et de la sténographie.

Rouznameh est composé de deux mots persans : *rouz* qui veut dire « jour » et *nameh*, « registre ». Textuellement, « le registre du jour » c'est-à-dire : le « livre des comptes au jour le jour », ou plus exactement encore le « Service des Registres de Comptabilité » chargé d'enregistrer, après les avoir vérifiés, les comptes de l'État, dans les livres officiels. La rouznameh est devenue par la suite le Ministère des Finances.

Nous avons eu soin de traduire les textes qirmeh et de figurer les mots arabes ou turcs, cités en exemple, en lettres latines tout en donnant leur traduction exacte suivant leur emploi de jadis.

Des notes explicatives ont été ajoutées en vue d'étendre le profit à ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Égypte.

Notons en outre que toutes les photos qui illustrent ce traité ont été reproduites d'après la grandeur naturelle des documents, par la « photo-state » de l'administration du Cadastre.

⁽¹⁾ Je remercie MM. G. Wiet, Directeur du Musée arabe du Caire, pour ses encouragements et Ch. Kuentz, Directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale, pour m'avoir signalé l'article intitulé : « Les chiffres siyâks et la comptabilité persane », p. 1-55, parut dans la *Revue du Monde musulman*, publiée par la Mission scientifique du Maroc, t. XXX, année 1915.

CHAPITRE PREMIER.

GÉNÉRALITÉS SUR L'ÉCRITURE QIRMEH.

IMPORTANCE HISTORIQUE DU QIRMEH. — SA CARACTÉRISTIQUE. — SON ALPHABET. — LIAISON DES LETTRES. — SYMBOLE DE LA PIASTRE. — ABRÉVIAISON ET STÉNOGRAPHIE. — NUANCES PARTICULIÈRES DES TEXTES QIRMEH.

Commençons maintenant par reproduire un document qirmeh⁽¹⁾ pris au hasard, pour donner une idée plus précise de cet alphabet magique

دَوْلَةُ عَالَمِ الْكَوْنَكُوكِيَّةِ
 دَوْلَةُ عَالَمِ الْكَوْنَكُوكِيَّةِ
 مَدْرَسَةُ الْمُهَاجِرِ
 ١١٥٢
 ٣٨١٨

aux érudits et aux amateurs de paléographie orientale, ainsi qu'aux lecteurs qui s'occupent de l'histoire de l'Égypte.

⁽¹⁾

مقاطعة

قریة ع شیخ فرج بحق ٦ قیراط تابع ولایت فیوم در عهده خلیل محمود متفرقه که حالا بر وجه
النظام قید شد عن اول توت الواقع فی ٢٥ جا سنه ١١٥١ ادات شد که عمر محمود انطاکیه
عزبان بحق ٦ قیراط هم بزبور فراغت کرده و قید شده فرموده بر موجب بیورلی شریف
حضرت وزیر روشن ضمیر مصطفی باشا محافظ محروسه مصر حالا ادام الله تعالی اجلاله
الواقع فی غرة جا ١١٥٢ فی سنه التون باره ١٥٢

١٨	١٥٢
بمحاسب	
باره	
٣٨١٨	قديم
٠٤٥٩	فرط

A première vue, ces lettres mystérieuses nous rappellent les talismans des Pythonisses et les caractères magiques dont se servaient les Cheikhs maghrébins pour ouvrir — à en croire les récits de sorcellerie — les portes des cachettes et des trésors souterrains.

Sans posséder ces propriétés supranormales, cette écriture garde le secret des grandes richesses documentaires de l'histoire administrative de l'Égypte, portant sur une période de près de trois siècles et demi.

Dans le document reproduit ci-dessus (p. 3), il est stipulé « que le nommé Khalil Mahmoud, faisant actuellement partie de la Moutafarrika⁽¹⁾, est propriétaire d'une zone d'Iltizam⁽²⁾ de 6 kirats⁽³⁾ du village de Cheikh Farh dépendant du vilayet⁽⁴⁾ de Fayoum depuis le 1^{er} Tout⁽⁵⁾ correspondant au 25 Ga⁽⁶⁾ de l'année 1151 ; que Omar Mahmoud des Azabans⁽⁷⁾, originaire d'Antioche, propriétaire d'une zone d'Iltizam de 6 kirats du village sus mentionné, lui a cédé cette quote-part, en vertu d'un Boyourouldi⁽⁸⁾ Chérif de Son Excellence le Vizir⁽⁹⁾ à l'esprit éclairé, Moustapha Pacha, gouverneur actuel de la Mahrousa⁽¹⁰⁾ d'Égypte, que Dieu lui conserve sa grandeur ; transcrit le 1^{er} Ga 1152 ; la redevance due est de 152 altouns⁽¹¹⁾, 18 paras⁽¹²⁾, l'an. Soit en paras : 3818 ancien⁽¹³⁾, plus 459 paras fart⁽¹⁴⁾ ».

⁽¹⁾ « Moutafarrika » = de ça et là, de toute part, c'était le nom de la troupe de la légion étrangère ottomane.

⁽²⁾ « Iltizam » = sorte de fermage par adjudication.

⁽³⁾ « Kirat » = mesure agraire. Il est ici dans le sens de « portion », car chaque village était divisé en 24 portions égales dénommées kirats.

⁽⁴⁾ « Vilayet » = province.

⁽⁵⁾ « Tout » = nom d'un mois copte. Il correspond au mois de septembre.

⁽⁶⁾ « Ga » = abréviation du mois lunaire Djomada al Oula.

⁽⁷⁾ « Azabans » = célibataires, troupe de l'Infanterie de Marine ottomane.

⁽⁸⁾ « Boyourouldi Chérif » = ordre honoré du Vali ou vice-roi.

⁽⁹⁾ « Vizir » = ministre.

⁽¹⁰⁾ « Mahrousa » = textuellement ce mot veut dire : gardée, protégée.

⁽¹¹⁾ « Altoun » = signifie « or » en turc, c'était le nom d'une pièce d'or d'une valeur de 25 paras comme il appert de la conversion des « Altouns » en paras dans le texte du document.

⁽¹²⁾ « Para » = nom d'une pièce de monnaie qui vaut la $\frac{1}{40}$ partie de la piastre.

⁽¹³⁾ « Ancien » = impôt ancien.

⁽¹⁴⁾ « Fart » = nom d'un nouvel impôt additionnel.

De prime abord, les renseignements historiques que l'on peut tirer de ce document ne semblent pas nombreux. Cependant, nous pouvons en déduire :

1° Que les zones d'Iltizam étaient données en général à des militaires qui ne se souciaient pas d'ailleurs à soutirer des pauvres fellahs, par des actes de cruauté, le triple ou le quintuple de la redevance due au Pacha ottoman ;

2° Que les mois coptes figurent dans les textes en qirmeh, et cela probablement relève du fait que le calendrier copte est fixe, c'est-à-dire que les débuts de ces mois correspondent à des dates inchangées, et sur lesquelles étaient basés l'ensemencement, l'irrigation et surtout les moissons et les récoltes. Ce fait existe encore de nos jours. Citons comme preuve le fait que les fellahs emploient jusqu'aujourd'hui la même dénomination et suivent le même procédé en agriculture. Le calendrier officiel du Gouvernement égyptien respecte encore cette vieille tradition ;

3° Que la transcription des propriétés était déjà connue et se faisait en vertu d'un ordre du vali ;

4° Que le Vali portait, outre le titre de « le Pacha » tout court, et de « Vizir honoré », celui de « gouverneur de la (province) protégée d'Égypte » ;

5° Les noms des différents Valis qui prirent entre les mains les rênes du Gouvernement égyptien, et la durée de leur règne ;

6° La décadence de la langue arabe sous le règne des Ottomans. Le style de ce texte, et de milliers d'autres, est fort trivial et comprend des mots turcs et persans mélangés à l'arabe ;

7° Les noms des différentes troupes guerrières (nous en connaissons pour le moment deux : Moutafarika et Azaban) ;

8° Le degré de fertilité des zones : plus la zone est riche, plus l'impôt est élevé ;

9° Le nom et la valeur des monnaies en or et en bronze ;

10° Le nom des impôts additionnels entre autre le « fart » ;

11° Enfin, les différents « mots » employés pour l'expression « mentionné » :

- a) «Mazkour» = pour désigner les Musulmans,
 - b) «Mafour» = pour désigner les Chrétiens et les Juifs,
 - c) «Mazbour» = pour désigner toute chose inanimée.

On peut aisément se rendre compte, d'après ce que nous venons d'énoncer, des richesses historiques que ces documents renferment.

* * *

Étudions maintenant les particularités principales de cette écriture énigmatique :

Nous sommes frappés de prime abord par :

1° La régularité, l'uniformité et l'harmonie dans la proportion des caractères ;

2° L'absence des points diacritiques ;

3° Le tassement, le serrement et la petite dimension des lettres. Ceci nous porte à croire que ces anciens « scribes » devaient avoir des yeux de lynx ! Voici une trentaine de mots et de chiffres écrits dans un centimètre carré et demi ⁽¹⁾ :

٤٢ . أَنْصَمْ ١٦١ . سَلَمَا .
٤٣ . دَعْوَةٌ ٢٦٥ . دَلَالَهُ
٤٤ . سَعْيَا . ٢٣٣ . سَلَمَا .
٤٥ . دَعْوَةٌ ١٥١ . دَلَالَهُ

(١) في ١٤ رجب سنة ١٠٧١ سليمان
فيه دفعه ثانى ذو الفقار
في ١٢ شعبان سنة منه سليمان
في غرة جمادى الاولى سنة ١٠٧٣ ذو الفقار

*Traduction : le 14 radjab de l'année 1071 Soliman
montant du 2^e versement Zoul Fikar
Le 12 cha'ban de la même année Soliman
Le 1^{er} djoumad al oula de l'année 1073 Zoul Fikar*

4° La prolongation des queues de certaines lettres finales qui ont une base. Exemple :

<u>فدان</u>	<u>توت</u>	<u>اسماويل</u>
<i>Feddan</i>	<i>Tout</i>	<i>Ismaïl</i>
measure agraire de 4200 m ²	nom d'un mois copte	nom de pers.

5° La conjonction des lettres tantôt angulaire, tantôt ronde;

6° La tendance à rattacher les mots et, le plus souvent encore, à les superposer et les entremêler :

مکالمہ درسی

عبد الله مستحفظان	حضرت وزير روشن خمیر	خليل محمود متفرقه كه
<i>Abd Allah Moustahfazan</i>	<i>Hadret ouazir Rochan Damir</i>	<i>Khalil Mahmoud Moutafarrika Keh</i>
Abd Allah de la troupe des gardiens	S. E. le Ministre à l'esprit éclairé	Khalil Mahmoud qui fait partie de la légion étrangère

٧° La réduction des pances des lettres : حل عقون

الواقع	اول	شيخ فرح
<i>Alwaki'</i>	<i>Awal</i>	<i>Cheikh Fark</i>
en date du	premier	nom d'un village

8° La fréquence des ligatures du **א** (*alef*), du **ד** (*dal*), du **ר** (*ra*) et du **ו** (*ouao*) :

کرد	فرمود	تعالی	الى
<i>Kardah</i>	<i>Farmoudah</i>	<i>Ta'ala</i>	<i>Ila</i>
particule persane qui marque le passé d'un verbe	ordre	le Très-Haut.	à, vers

9° L'union de certains mots qui s'emploient fréquemment comme :

بِ مُوجَبٍ

بِ مُوجَبٍ
Bar Moudjeb
en vertu de

10° La fréquence des abréviations des mots qui reviennent sans cesse sous la plume, et que le sens de la phrase permet de lire sans difficulté comme :

<u>ف</u>	<u>ب</u>	<u>ج</u>
فُرط	بِحْق	جَ
Fart	Beħaq	Ga
impôt	d'une superficie de,	abr. du mois lunaire
	d'une part de...	Djomad al-oula

11° L'emploi de signes conventionnels à la place du nom des mois lunaires, et des nombres :

<u>س</u>	<u>ج</u>
سَا	جَا
sa	ga
6	voir supra

Nous croyons intéresser le lecteur en lui donnant une idée de ces mois qui s'écrivent ainsi ⁽¹⁾ :

م ص ر ل ر ط ا ج ب س ن ل ذ و ذ

مُحَرَّم ، صَفَر ، رَبِيعُ اول ، رَبِيعُ ثانٍ ، جَادِيُ الْاولِي ، جَادِيُ الثَّانِيَة ، رَجَب ،
شَعْبَان ، رَمَضَان ، شَوَّال ، ذُو القَعْدَة ، ذُو الْحِجَة

De droite à gauche : Moharram, Safar, Rabi' Awal, Rabi' Thani, Djoumad al Oula, Djoumad al Thania, Radjab, Cha'ban, Ramadan, Chaoual, Zoul Ka'dah, Zoul Hidjdjah.

*
* *

Maintenant que nous avons fait ressortir les caractéristiques frappantes de cette écriture, montrons, par un tableau, comment elle dérive directement des caractères « rik'a » (رِكْعَة) fondamentaux, et quels en sont les modifications subies et les changements apportés :

QIRMEH	RIK'A	PRONON.	QIRMEH	RIK'A	PRONON.
ط ط ط	ط	Ta	ل ل ل	ل	Alef
ع ع ع	ظ	Za	ب ب ب	ب	Ba
ع ع ع	اين	'ain	ت ت ت	ت	Ta
غ غ غ	غ	Ghaïn	ث ث ث	ث	Tha
ف ف ف	ف	Fa	ج ج ج	ج	Djim
ك ك ك	ك	Kaf	ح ح ح	ح	Ha
ك ك ك	ك	Kaf	خ خ خ	خ	Kha
ل ل ل	ل	Lam	د د د	د	Dal
م م م	م	Mim	ذ ذ ذ	ذ	Zal
ن ن ن	ن	Noun	ر ر ر	ر	Ra
ه ه ه	ه	Ha	س س س	س	Sin
و و و	و	ouao	س س س	س	Chin
ل ل ل	ل	Lam Alef	ص ص ص	ص	Sad
ي ي ي	ي	Ya	ض ض ض	ض	Dad

De prime abord, nous sommes frappés par la suppression de la ponctuation, la simplification de la quasi totalité des lettres ; celles-ci, d'ailleurs, peuvent être écrites sous plusieurs formes, selon leur place dans le mot.

Il serait utile d'expliquer les différentes variations de cet alphabet :

Le ل a toujours une base pour s'unir avec la lettre qui le suit si besoin est.

Le ب s'écrit de trois manières : a) avec deux bords ; b) un seul ; c) ou absence complète des deux.

Le **č** s'écrit de même, cependant lorsqu'il est seul à la fin du mot, il est représenté par deux petits traits superposés :

بَرُوت	قِرَاءَةٌ
<i>Barout</i>	<i>Qirāat</i>
poudre	lecture, récitation du Coran

Le ث s'écrit comme le ب.

Les خ, ح, ج présentent de légères modifications qu'on peut négliger.

Le **s** est toujours fermé. Il peut avoir, lorsqu'il termine un mot, une allonge, et s'attache avec la lettre qui le précède :

دد	عدد
دادن	عدد
<i>Dadan</i>	<i>'Adad</i>
donné, délivré	nombre

Le *ż* s'écrit de même ; mais il est rarement employé. On ne le rencontre d'ailleurs que dans :

ڦڻ	کڻ	کڻڻ
ذلك	کڻشتہ	مذکورین
Zalik	Kouzachtah	Markourin
cela	ration	mentionnés

Le *š* et le *ž* deviennent un *š* rik'a, ou un simple petit trait légèrement incliné.

رُزْقٌ	رَضْوَانٌ	دَرْ
<i>Rizkah</i>	<i>Radouan</i>	<i>Dar</i>
nom de certaines donations de propriétés	nom de pers.	en, de

Les ض, ش, س ne diffèrent de la rik'a que par la réduction de leur panse :

قطع لدمه	مسح	اسوچاوی
قطع ارض	مستحفظانی	باش چاویش
<i>Qita' Ard</i>	<i>Moustahfazani</i>	<i>Bach-Tchawich</i>
lots de terrain	gardiens : nom d'une troupe	sergent-major

Les **غ**, **ع**, **ظ**, **ط** présentent une légère modification de la panse.

Le ق, ف s'écrivent comme en rik'a, et peuvent avoir le « noeud » supprimé.

مان	و ف
فانق	وقف
<i>Kanek</i>	<i>ouakf</i>
ration	main-morte

Le ȝ a une petite base horizontale. Il conserve toujours sa «traverse» qui lui donne parfois la forme d'un «T» latin :

مکہ	کشف
<i>Makkah</i>	<i>Kachf</i>
La Mecque	liste

Le *ʃ* s'écrit comme en rik'a avec réduction ou allongement de sa panse, comme aussi ses deux bords peuvent se croiser pour former un *j* latin :

<u>مال غلال</u>	Mal
<i>Ghilal</i>	<i>Mal</i>
blé	impôt, argent

Le ♪ s'écrit comme en rik'a ; le nœud est très souvent supprimé ; on le rencontre fréquemment aussi sous la forme d'un marteau :

قائمقا	منوفية	مصر
<i>Kaimmakam</i>	<i>Ménoufia</i>	<i>Misr</i>
représentant du vali	province de la B. Égypte	Égypte

Le ڦ ressemble au ڦ qirmeh ; on le rencontre beaucoup sous la forme de deux points superposés, d'un petit rond seul, ou surmonté d'un point :

تەنگىچىان	رەھان	قرآن	عزبان
<i>Tufankdjian</i>	<i>Rahman</i>	<i>Coran</i>	<i>Azaban</i>

Le ♀ s'écrit comme en rik'a ou bien — et cela dans la majorité des cas — comme une virgule à la queue verticale.

اَدَلُّع	مَرْبُوَّة	اَدَنَاهُمْ	مَاه	دَرْ
ابراهيم	مزبوره	اولادهم	ماه	قرية
<i>Ibrahim</i>	<i>Mazbourah</i>	<i>Awladohom</i>	<i>Mah</i>	<i>Qariah</i>
nom	mentionnée	leurs fils	mois	village

Le , reste inchangé.

Le 丂 s'écrit comme un 丂 rik'a dont la base rétrécie est tantôt rectangulaire, tantôt ronde. Parfois on laisse un bord surpasser l'autre :

حالا	ولايت	اجلاله
<i>Halan</i> actuellement	<i>Vilayet</i> vilaya, vice-royauté	<i>Idjlalo</i> sa maje

Le ي s'écrit comme en rik'a. Il peut être représenté par deux petits traits superposés (comme le ت qirmeh), ou deux points comme le ن ou encore par un trait simple, ou avec un bord tout comme le ڡ :

امراي	كتخداي	قراهاي	براي
<i>Omarai</i>	<i>Katkhoudaï</i>	<i>Qorahai</i>	<i>Barai</i>
Princes, ou	Intendant	villages	pour
Gouverneurs	du Vali		

Il est à noter, cependant, que ce ne sont point ces transformations subies qui donnent à cette écriture sa forme étrange, mais bien plutôt la manière de rattacher les lettres les unes aux autres.

En effet, la règle des liaisons diffère beaucoup de la méthode ordinaire, ce qui rend les mots presque indéchiffrables.

Nous expliquerons dans ce qui suit, avec des exemples à l'appui, cette transformation de liaisons.

Nous savons, d'une manière générale, que la règle de la calligraphie arabe veut qu'on se serve toujours d'un petit trait pour unir les lettres d'un même mot. Or, dans le qirmeh on se plait à négliger ces traits superflus tout en respectant l'esthétique de la calligraphie.

Nous allons donc étudier ces liaisons un peu étranges :

Les ڻ, ڻ, ڻ, ڻ, ڻ, ڻ s'unissent avec le ڻ et le ڻ ; ainsi

موم سوم	دو	و ۲
---------	----	-----

Ils s'unissent avec le , de la façon suivante :

مَذْبُور	مَذْبُور
مَذْبُور	مَذْبُور
<i>Mazbour</i>	<i>Kousiah</i>

Les ي, ن, ث, ت, ب s'unissent avec le ر et le ج de cette manière :

د د د د د

وزیر	برای
<i>Vizir</i>	<i>Baraï</i>
Ministre	pour

et avec le , :

— ۲

يوسف	يوم
<i>Yousouf</i>	<i>Yom</i>
Joseph	jour

Les ه, م, ل, ک, ظ, ط, ض, ص, ش, س s'attachent aux ر, ز, و, ج de la sorte :

Les **غ**, **ع** se lient avec le **ج**, **ز** de la même manière que le **ب** :

وَلَد

عنوان

Azaban

et avec le , :

عوالم — العودة

الغوري	عوايد
<i>El Ghaouri</i>	<i>'Awayid</i>
nom d'un	taxes, impôts
Sultan mamlouk	

Quant aux autres liaisons, elles suivent la règle ordinaire tout en gardant leur cachet caractéristique, compte tenu que toutes les lettres sont susceptibles d'être liées. Exemple :

جامعة چراکسه	مکہ مکرمة	سنة	رجب
<i>Djama'at Tcherakisa</i>	<i>Makkah Moukarramah</i>	<i>Sanah</i>	<i>Radjab</i>
troupe des Circassiens	La Mecque honorée	année	nom du 7 ^e mois lunaire

* * * *

Nous estimons utile, avant de terminer ce chapitre, de dire quelques mots d'un signe conventionnel employé couramment en Égypte, et qui n'est autre qu'un ancien vestige du qirmeh. Nous voulons parler de l'abréviation de la « Piastre » qu'on représente dans les comptes (ج.) et qu'on croyait être — et croit encore — à tort une des formes du « *coloc* ».

Or, nous venons de constater, en feuilletant les documents de la Rouznameh, que cette particule n'est autre que le ش qirmeh du mot « kourouche » قوش qui s'écrivait avec غوش : غ.

Ce mot s'écrivait jusqu'en 1217 ainsi⁽¹⁾ :

دفتر موتبات علوفة العساكر بمصر المحرر سنة ١٢١٧ رقم ٥٩/٣٣ مخزن تركي ^(١)

Registre des allocations des soldats de l'Égypte la protégée, de l'an 1217 de l'Hég.
n° 33/59 D. T.

En 1218 ce mot fut abrégé ; la lettre **ش** (*chine*), sous laquelle d'ailleurs se plaçait toujours le montant des sommes, devint ainsi le symbole de la Piastre.

Le comptable moderne qui n'entendait probablement rien au qirmeh, écriture secrète du Gouvernement, crut — à ce qu'il paraît — que c'était plutôt le *ç* « coloç » altéré, et s'empressa de lui redonner sa forme esthétique.

C'est ainsi que par un phénomène d'altération de transcription du $\text{\texttt{sh}}$ l'erreur se perpétua.

Effectivement, ce *ی* n'a aucun rapport avec le mot piastre « فروش » qui ne possède aucun *ی* dans ses lettres.

Nous pouvons donc affirmer — à la clarté des documents récemment triés — que le symbole de la piastre est le ش qirmeh.

Il n'est pas sans intérêt — tant que nous parlons d'abréviation — de grouper dans le tableau suivant quelques mots abrégés ou sténographiés employés fréquemment⁽¹⁾ :

Deuxième ligne :	a)	<i>Moultérim</i>	فرط بك	نام	قيراط
	b)	ملتزم			
	b)	يوم	<i>Bey Fart</i>	تاج	احمد محمود محمد محمد قيراط
		<i>yom</i>		<i>tabaq</i>	<i>Ahmad Mahmoud Mohammad Qirat</i>
				<i>Tabe'</i>	<i>Mohammed</i>

Sens de droite à gauche : mesure agraire, nom, nom, nom, *a* (nom), *b* (de la suite de), impôt, titre, *a* (fermier ou Moultézim), *b* (jour).

Nous pensons qu'il serait utile, de même, de reproduire (ci-après) quelques exemples de noms et de textes, afin de donner une idée plus ample de cette écriture, et montrer ses différentes nuances particulières aux sujets traités. Nous voulons spécifier par là que chaque sujet administratif a son cachet propre.

⁽¹⁾ Ce ne sont pas des clefs de musique, mais plutôt des mots qu'on rencontre fréquemment dans les registres des Iltizams ou des rétributions des soldats. Nous avons, de droite à gauche :

حساب اول سنة — ادات شدکه — ملتزم اول — تسدد تماماً — نفرات عدد ۱۰ —
تمت التسلیمات باوره .

Voici leur traduction : compte de la première année — enregistré le — premier
Moultézim — totalement payé — nombre de soldats 10 — le total des sommes rem-
boursées en paras.

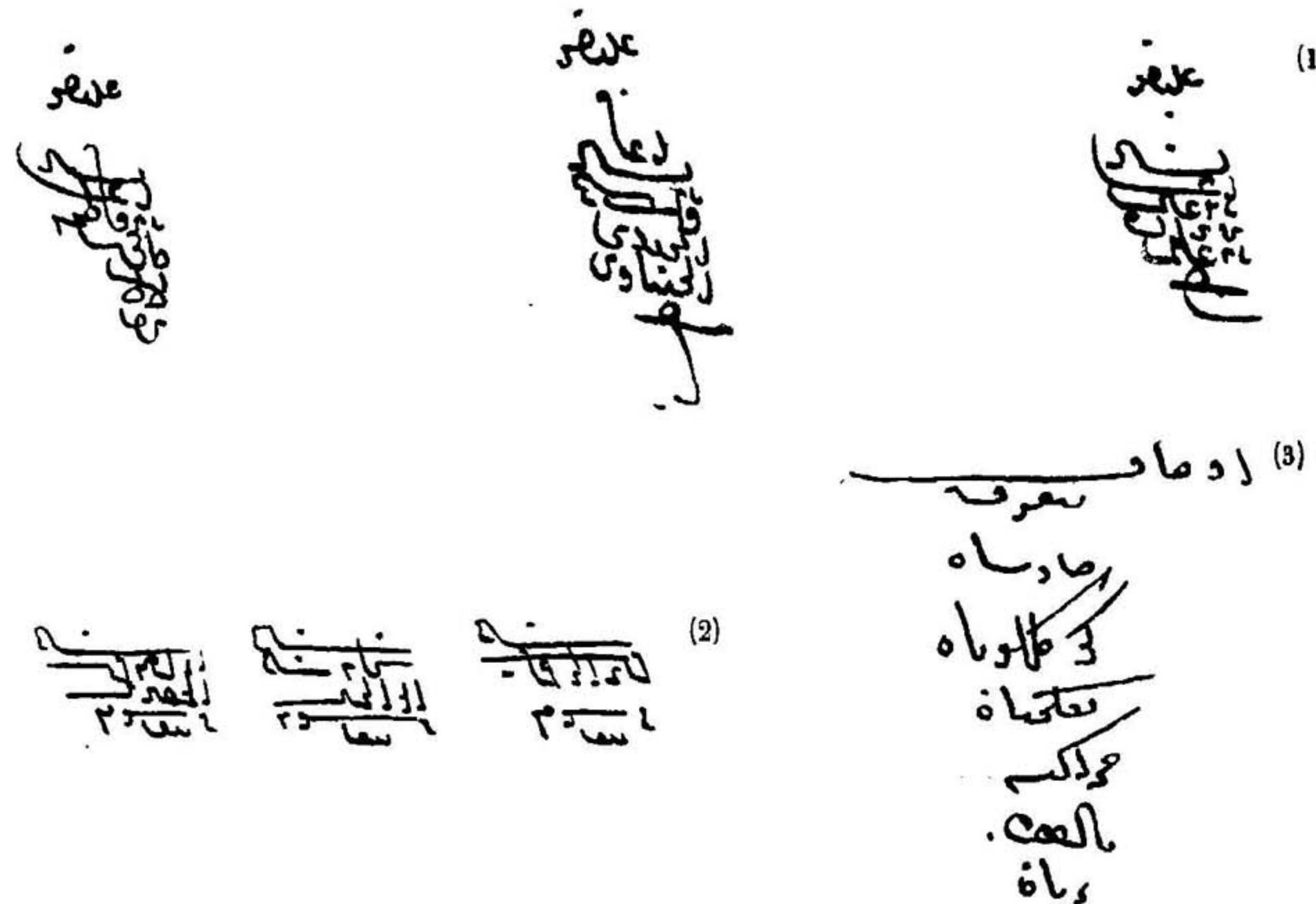
⁽²⁾ C'est de cette manière qu'on tenait les livres des annuités des Moultézims :
در ذمت یوسف همام و شرکائه ملتزمین قریبہ میت رکان بحق ۱۸ قیراط . پاره ۱۵۰ سنه ۱۱۴۳
و ۱۵۰ سنه ۱۱۴۱ المجموع ۳۰۰ پاره

ce qui veut dire : sommes dues par Yousouf Hammam et ses associés, moultezims du village de Mit Rakan d'une quote-part de 18 kirats : 150 paras en 1143 et 150 paras en 1141 ce qui fait en tout 300 paras.

⁽³⁾ C'est ainsi qu'on transcrivait la distribution de la « Sourra » traditionnelle (bourse) aux pauvres de la Mecque et de Médine :

هرتب سره براي قراءت قرآن عظيم الشان خيرات الشيخ عبد الرحمن امام والشيخ احمد
مألامهم وعده نادره ۲۷۹

qui signifie : pension donnée de la sourra — pour la lecture du Coran très sacré — en guise d'aumône, à el Cheikh Abdul Rahman Imam, à el Cheikh Ahmad, à leurs enfants et descendants : 270 paras.



⁽¹⁾ Exemple tiré du registre des rétributions des soldats, nous avons :

علوقة بشير اغا تابع على بن عبد الله تابع على خرج ٦ (a)

« allocation de Béchir Agha de la suite de Ali ibn Abd Allah, de la suite de Ali, nombre de « Khordjs » 6 (textuellement le mot Khordj signifie « sac en toile »). C'était une petite « bourse » destinée aux soldats seulement; elle équivalait — comme nous avons pu le remarquer des documents — à P. T. 17,5.

علوقة بشير اغا تابع شيخ محمد الحبدي الحفناوى خرج ١ (b)

ce qui veut dire : « allocation de Béchir Agha (un autre que le précédent) de la suite de Cheikh Mohammad El Madjidi El Héfnaoui, Khordj ١.

علوقة بشير اغا تابع فاطمة خاتون ، ٣ ارادب من الجبوب او الشعير و ٨ ط (c) c'est-à-dire : « allocation de Béchir Agha de la suite de la Dame Fatma 3 (ardebs de blé ou de maïs) et T 8 (c'est-à-dire 8 kirats); or, comme tout était divisé en 24 kirats ou portions chez les Ottomans, cela fait 8 portions des 24 ou $\frac{1}{3}$ d'ardeb, donc ce soldat avait droit à 3 ardebs et $\frac{1}{3}$.

⁽²⁾ Registre des rétributions des cheikhs :

شيخ محمد عبد الرحمن في يوم ٤ — شيخ شحاته شيخ ابو الحسين في يوم ٤ — شيخ ابراهيم محمود الخضري في يوم ٤ ce qui veut dire : La rétribution journalière du Cheikh Mohammad Abd al Rahman est de 4 paras. — La rétribution du Cheikh Chéhatah et du Cheikh aboul Hussein est de 4 paras par jour. — Le rétribution du Cheikh Ibrahim Mahmoud El Khodéri est de 4 paras par jour.

⁽³⁾ Ce sont les noms des 7 troupes, groupés ensemble; de haut en bas :

اوچاق متفرقة ، جاوشنان — کوکلویان ، تفکچیان — چراکسہ — مستحفظان — عزبان Troupes : Moutafarreka (légion étrangère); Tchavichan (Textuellement : sergents;

CHAPITRE II.

LES NOMBRES ET LES CHIFFRES QIRMEH.

UNITÉS SÉPARÉES. — UNITÉS COMPOSÉES. — MULTIPLES DES UNITÉS.

NOUVEAUX NOMBRES QIRMEH ET LEURS MULTIPLES. — PLUS GRAND NOMBRE TROUVÉ.

Les nombres qirmeh diffèrent aussi des nombres habituels tant par leur forme que par leur lecture.

Ils sont soumis à une règle certaine qui dénote un esprit fin et méthodique de leurs inventeurs.

Voici les chiffres de ١ à ١٠ lorsqu'ils sont simples, c'est-à-dire en tant qu'unités séparées :

ع	س	ع	س	ع	س	ع	س	ع	س
١٠	٩	٨	٧	٦	٥	٤	٣	٢	١
١٠	٩	٨	٧	٦	٥	٤	٣	٢	١

Pour un œil habitué au qirmeh, il lui est facile de relever que :

١° واحد (ouahed) est un « alef ». Or le « alef » vaut ١ dans la valeur numérique des nombres connue sous le nom de « système Abdjad » (ابجاد).

٢° اثنين (ethnaïn) est un « noun », dernière lettre du mot ٢ ou bien un *ba* qui vaut ٢ dans le système précédent.

٣° ثلاثة (thalathah) est figuré par ث ل ث attachés qui veut dire « tiers ».

c'était le nom de la troupe chargée de percevoir l'impôt); Gunulyan (volontaires); Tusankdjian (fusiliers); Tchérakessah (Circassiens); Moustahfazan (troupe chargée de la sûreté : « police »); Azaban (textuellement : célibataires; c'était le nom de la troupe de « l'infanterie de Marine ». En effet le mariage était défendu aux Marins).

- 4° أربعة (arba'a) est figuré en lettres qirmeh liées.
 5° خمسة (khamsah) un « kha ».
 6° ستة (settah) un « sa ».
 7° سبعة (sab'ah) écrit en qirmeh.
 8° عمانية (thamāniyah) devient « thamania » ثمانيا avec « ١ » final.
 9° تسعة (tes'ah), en toutes lettres.
 10° عشرة ('acharah), un « 'a ».

Quand ces chiffres sont composés, ils deviennent ainsi ⁽¹⁾ :

٤	٥	٦	٧	٠	٥	٦	٨	٦	٩
١٠	٩	٨	٧	٦	٥	٤	٣	٢	١
١٠	٩	٨	٧	٦	٥	٤	٣	٢	١

Nous constatons que ١ et ٢ restent invariables, alors que ٣ et ٥ se convertissent en caractères hindous, ٤ et ٧ s'atrophient, ٨ devient « çam » ٩, ٦ un zéro hindou c'est-à-dire un point, ٩ se figure par la lettre ٩ qirmeh qui vaut d'ailleurs ٩ dans le système conventionnel de la valeur numérique des lettres... ابجد هو ز حطى ١٠ devient la tête de la lettre ٩ ('ein).

C'est ainsi que nous écrivons par exemple ١١, ١٦, ١٩ :

١٣	٥٠	٩١
١٩	١٦	١١

Il est à remarquer que les unités se mettent toujours avant les dizaines.

Les dizaines de ٢٠ à ٩٠ se forment ainsi :

٢٠	٣٠	٤٠	٥٠	٦٠	٧٠	٨٠	٩٠
٩٠	٨٠	٧٠	٦٠	٥٠	٤٠	٣٠	٢٠

⁽¹⁾ Le sin en forme de tête de marteau ne se rencontre que dans le nombre « ٧ » et ses multiples (٧٠, ٧٠٠...).

Ce sont toujours les unités tantôt simples, tantôt composées, suivies d'une allonge finale qui n'est autre, d'ailleurs, que le « ين » yn qirmeh qui termine la sonnance (in) des dizaines (echrin, thalathin... عشرين ، ثلاثين).

١٠٠, en arabe *mé-ah* مائة devient un simple *ma* :

م

٢٠٠, ou « *métein* » en arabe vulgaire متين, s'écrit en toutes lettres :

م٢

Les autres centaines de ٣٠٠ à ٩٠٠ se forment, par l'addition aux unités fondamentales, du symbole du chiffre cent :

٤٠٠	٣٠٠	٢٠٠	١٠٠	٥٠٠	٤٠٠	٣٠٠
٩٠٠	٨٠٠	٧٠٠	٦٠٠	٥٠٠	٤٠٠	٣٠٠

١٠٠٠ (alf) ألف s'écrit en toutes lettres :

م١٠٠

* *

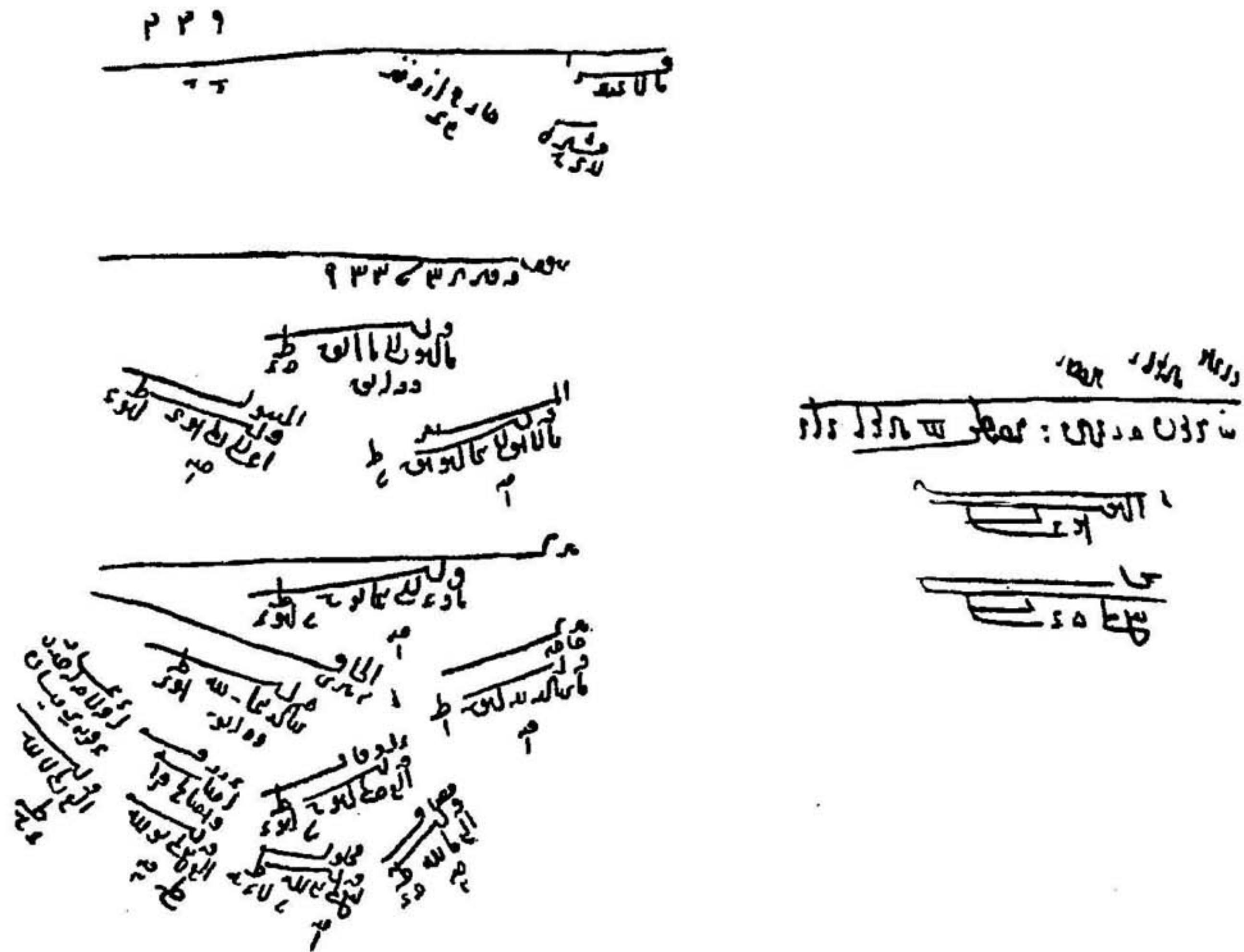
On ne connaissait pas de nombres supérieurs à celui-là, a-t-on dit !

Or, nous pouvons affirmer aujourd'hui que non seulement les multiples de ١٠٠٠ et le million existent, mais qu'il y a d'autres nombres en qirmeh « particulière » un peu différente de l'habituelle.

Leur découverte fut la conséquence d'une autorisation spéciale que nous avons pu obtenir de l'Administration des Contributions directes de laquelle dépendent les Archives, en vue de traiter un sujet documenté sur certaines périodes de l'histoire.

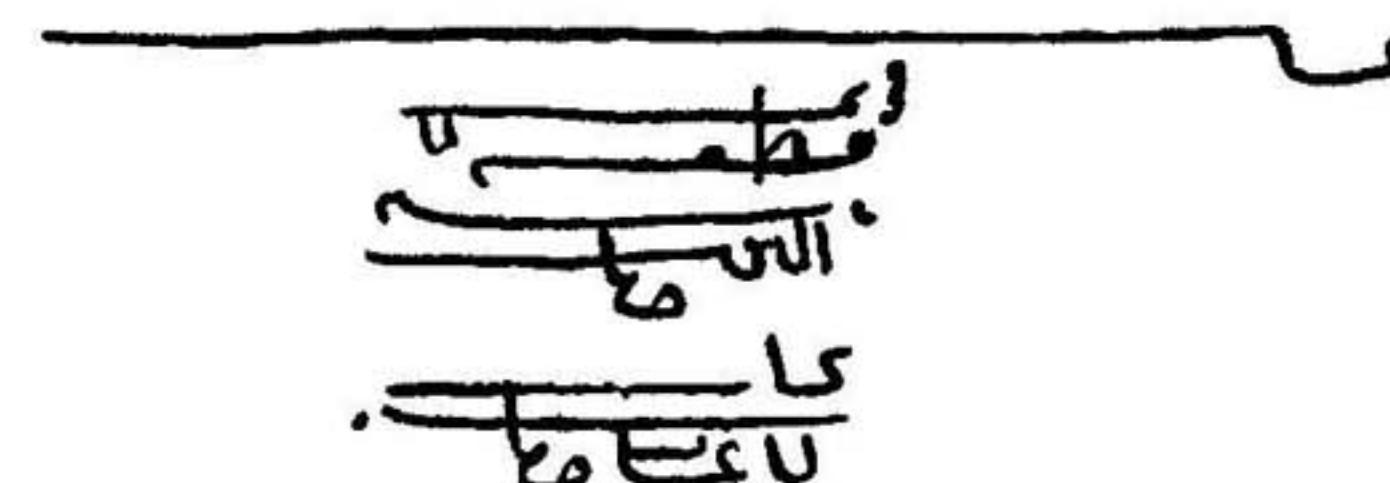
Cette autorisation nous donnait donc accès dans tous les dépôts des Archives ; c'est alors que nous nous sommes trouvé devant des documents illisibles ou semblant tels, non encore triés.

Nous croyons qu'il serait intéressant d'en donner quelques spécimens⁽¹⁾ :



Ces particules étranges étaient-elles des mots ou des nombres ? On se le demandait.

C'est alors que nous eûmes par hasard, sous la main, d'autres documents de la même espèce, dont l'un d'eux convertissait les « altouns » en paras ; le voici (Reg. n° 3/1 D. T., f° 67) :



Connaissant déjà que « l'altoun » équivaut à 25 paras, nous avons multiplié 25×500 ce qui nous donne : 12.500 paras et les nouveaux chiffres étaient lus.

⁽¹⁾ Documents non encore triés gardés dans le dépôt n° 39 (turc) avec des milliers d'autres.

En multipliant ainsi les altouns par 25, nous avons obtenu les nouveaux nombres suivants :

1° Les unités sont les mêmes. Cependant nous avons pu relever la fraction $\frac{2}{3}$ ou لثاى (c'est le 3 surmonté du ٢) :

2° Les dizaines sont aussi les mêmes, excepté 60 qui devient :

3° 200 reste invariable.

4° De 300 à 900, ils ont cette forme :

٩٠٠	٨٠٠	٧٠٠	٦٠٠	٥٠٠	٤٠٠	٣٠٠
٩٠٠	٨٠٠	٧٠٠	٦٠٠	٥٠٠	٤٠٠	٣٠٠

Nous remarquons que le symbole du chiffre « cent » se place sous les unités pour 300, 400 et 600, alors qu'il surmonte 500 et se met au même niveau de 700, 800 et 900, lesquels d'ailleurs sont écrits en toutes lettres :

س١ع١ ما ، ث١ن١ ما ، ت١س١ع١ ما

Leur forme, qui nous paraît étrange à première vue, n'est due en réalité qu'à la règle de liaison qui caractérise le qirmeh.

5° 1000, *alf* الف s'écrit en toutes lettres en ayant soin de détacher le « ١ » :

الع

6° 2000, *alfeine* الفين, s'écrit en toutes lettres, en élevant le « ن » final.

ع

7° De 3000 à 9000, nous constatons l'attachement du symbole du 1000 aux unités :

٩٠٠٠	٨٠٠٠	٧٠٠٠	٦٠٠٠	٥٠٠٠	٤٠٠٠	٣٠٠٠
٩٠٠٠	٨٠٠٠	٧٠٠٠	٦٠٠٠	٥٠٠٠	٤٠٠٠	٣٠٠٠

9000 8000 7000 6000 5000 4000 3000

8° De 10.000 à 90.000, ils deviennent :

٩٠٠٠٠ ٨٠٠٠٠ ٧٠٠٠٠ ٦٠٠٠٠ ٥٠٠٠٠ ٤٠٠٠٠ ٣٠٠٠٠ ٢٠٠٠٠ ١٠٠٠٠

90000 80000 70000 60000 50000 40000 30000 20000 10000

Ce sont toujours les unités surmontées de la lettre *fa* «ف» sans tête qui est la dernière lettre du mot *alf*.

9° 100.000 se forme par le signe du 100 suivi du mot *alf* :

سال

100000

10° De 200.000 à 900.000, ils se constituent par les centaines suivies par le mot **الف**, (*alf*) :

براليه	سال	حال						
٩٠٠٠٠	٨٠٠٠٠	٧٠٠٠٠	٦٠٠٠٠	٥٠٠٠٠	٤٠٠٠٠	٣٠٠٠٠	٢٠٠٠٠	١٠٠٠٠
900000	800000	700000	600000	500000	400000	300000	200000	100000

١١° ١.٠٠٠.٠٠٠ s'écrit en toutes lettres : *achar ma alf* :

عہدہ

Il se lit (*achara mit alf*) c'est-à-dire : dix cent mille.

Le plus grand nombre trouvé à ce jour est le suivant⁽¹⁾ :

1.647.217

Il se lit ainsi : seize cent mille quarante-sept mille deux cent dix-sept.

⁽¹⁾ صفحه ۵۳ — التزام — بيع نواحي . دفتر Reg. de ventes. — Iltizams n° $\frac{۳}{۱}$ dép. Turc n° ۳۹, p. ۵۳.

CHAPITRE III.

HISTORIQUE DU QIRMEH.

ORIGINE DU QIRMEH. — DATE DE SON EMPLOI.
SA TRANSMISSION HÉRÉDITAIRE. — FIN DE SON EMPLOI. — CONCLUSION

Nous avons étudié en détail, dans les deux chapitres précédents, l'écriture et les nombres qirmeh, et démontré le profit historique que l'on peut en tirer.

Cherchons maintenant l'origine de cette merveilleuse invention.

Nous constatons d'une part que les ouvrages orientaux n'ont pas fait mention de cette écriture qui nous occupe aujourd'hui. Les dictionnaires arabes et turcs qui l'ont mentionnée disent que c'est une « sorte d'écriture employée dans les Finances », mention qui laisse croire qu'elle est fort connue. D'autre part, la majorité des écritures orientales n'a point encore été l'objet d'études paléographiques proprement dites. Le monde arabe se contenta plutôt de les classer en séries fort répandues dans le domaine de la calligraphie (rik'a, coloç, naskh, farisi, divani, koufi...).

L'opinion générale en Égypte admet que cette écriture secrète est la création des Coptes pour les raisons suivantes :

¹⁰ Les historiens sont d'accord pour affirmer que « Amr » ne destitua aucun employé copte du « Beit-el-Mal » lorsqu'il conquit l'Égypte.

2° Conquis continuellement et craignant de se voir exclus de l'Administration des Finances, source de leurs richesses, ils durent imaginer — pour se rendre toujours indispensables aux dépositaires du pouvoir — cette sorte de caractères obscurs et abréviatifs qui laissaient les nouveaux maîtres dans l'impossibilité de se passer de leurs services.

3° Ils étaient chargés de percevoir l'impôt, de tenir les livres de compte, et d'arpenter la terre, malgré la succession des conquêtes et les changements des Valis.

4° Bonaparte lui-même se servit d'eux quand il prit entre les mains les rênes du Gouvernement égyptien.

Or, il a été prouvé aujourd'hui que cette opinion est dénuée de fondement comme nous allons le voir :

1° Il est vrai que « Amr » laissa les Coptes dans leurs fonctions au « Beit-el-Mal », mais c'était pour des raisons purement politiques et religieuses. Ne le voyons-nous pas d'ailleurs — pour gagner leur foi et leur confiance — rappeler dans ses anciennes fonctions, le patriarche jacobite « Benjamin », qu'Héraclius avait exilé ? Ne leur permit-il pas d'habiter « Fostat », et d'y construire des églises ? D'ailleurs cette tolérance, que les circonstances exigeaient, ne dura que jusqu'au règne de « Moawia ».

2° Nous remarquons en outre que, vers la fin du règne des sultans mamlouks, on ferma leurs écoles et on n'enseigna plus leur langue.

3° Les Coptes étaient soumis à la « Capitation » ou « Djizia » depuis la conquête de « Amr » jusqu'en 1882, et, partant, ils étaient considérés aux yeux des Turcs comme une race inférieure, servile même. On n'avait recours à eux que pour les emplois de « second ordre », et d'une manière « indirecte », c'est-à-dire qu'ils ne faisaient pas partie du personnel officiel des Finances, ainsi qu'il appert de l'examen des Registres des Allocations (Mourattabats) de la Rouznameh. En effet, dans ces registres aucun nom copte n'y figure⁽¹⁾.

4° Bonaparte se servit d'eux pendant un certain laps de temps, et les dispensa même de payer la « Djizia », par suite de la communauté religieuse qui existait entre eux. Mais, lorsqu'il s'aperçut de leurs fraudes dans les affaires qu'il leur confiait, il les châtia en les destituant.

⁽¹⁾ Mon ami et collègue, M. Tewfik, qui s'occupa durant cinq années du triage et du classement des registres des Mourattabats de la Rouznameh, affirme n'avoir pas trouvé le nom d'un seul Copte dans ces registres.

5° Ces caractères arabes altérés n'ont aucune filiation ou relation avec l'alphabet copte qui est un mélange de lettres grecques et démotiques.

6° Le mot Qirmeh, dérive — comme nous l'avons vu — du verbe « qirmak » qui est turc.

7° L'ancien système de numération syllabique appelé « Divani »⁽¹⁾ par les Arabes ses inventeurs, et Siyâks ou Siyâkat⁽²⁾ par les Turcs et les Persans qui l'ont adopté avec quelques changements, est une preuve incontestable de l'origine des nombres qirmeh⁽³⁾.

Il y eut certaines étapes de perfectionnement durant lesquelles ces nombres subirent des altérations et des modifications. Cette phase de remaniements fut précipitée, bien entendu, par la création des lettres qirmeh.

8° Voici enfin le dernier motif qui confirme notre opinion : les documents financiers conservés aux Archives d'Istamboul, comme ceux existant aux Archives de Syrie et des Pays du Maghreb sont écrits également en qirmeh !

Ainsi s'effondre l'échafaudage chancelant qui attribuait aux Coptes l'initiative de cet alphabet.

Il y a lieu donc d'affirmer que ce système d'écriture si ingénieux, et que l'on peut considérer comme un premier pas vers la « sténo-cryptographie », est l'invention des Turcs.

⁽¹⁾ *Divani* ديوان signifie : qui se rapporte au *Divan* ; mot d'origine persane que les Arabes employèrent dans leur langue dans le sens d'« Administration », lors de l'invasion perse. On raconte qu'un jour un roi Perse, inspectant les services administratifs de son royaume, trouva les comptables calculant selon leur habitude à voix haute, tout en chantonnant les nombres retenus, pour ne pas se fatiguer ou se tromper (comme d'ailleurs cela se fait encore en Égypte par quelques vieux comptables). Ces calculateurs élevèrent leur voix encore plus à la vue du Roi par excès de zèle. Le Shah, assourdi et ne comprenant rien à ce tumulte, se tourna vers ses ministres ou Satrapes, et leur dit en riant : « Mais ce sont des DIVANABS » ! Or *Divanah* veut dire fou. Et comme dans ces temps reculés, le Shah était sacré ainsi que ses paroles, on nomma ce service financier *Divan* ou service des Fous.

⁽²⁾ Siyâk signifie : manière, style, forme, mode, façon.

⁽³⁾ Voir : planches VI et VII de l'article « Les chiffres siyâks et la comptabilité persane » de la *Revue du Monde musulman* précitée à la page 3.

* * *

Nous ignorons il est vrai, le nom de l'inventeur et la date véritable de l'usage de cette écriture en Égypte.

Il semble qu'elle ait fait son apparition au début du règne des Ottomans et dans le domaine financier seulement pour des raisons de discréption nécessitées par leurs importantes affaires politiques et financières.

Le plus ancien registre en Qirmeh trouvé à ce jour date de l'année 934⁽¹⁾ de l'Hégire (1527 de l'ère chrétienne). Il porte la rubrique suivante :

« دفتر تربيع ولاية بنساوية سنة ٩٣٤ »

(registre d'arpentage de la province de Bahnasa, année 934 H.).

Ajoutons qu'à la première page de son répertoire alphabétique, il y est dit :

« فهرست قرای مذبورین عن دفتر تربيع سنة ٩٣٣ قرا ٢٥٨ عدد »

qui veut dire : « Index des villages mentionnés transcrits d'après le registre d'arpentage de 933, nombre de villages 258 ».

Nous espérons que d'autres soient plus heureux que nous et trouvent des documents plus anciens encore, ou du moins le registre de 933 que nous sommes enclin à considérer comme le premier travail d'arpentage d'Égypte exécuté dix ans après l'entrée de Sélim I^{er}, au Caire, en 923 H. (1517 ère chrétienne).

* * *

Le secret de cette écriture se transmettait de père en fils, ou de fonctionnaire à son mamlouk adoptif, pour occuper sa place en cas de maladie, de retraite, ou de mort.

Ces adeptes prenaient le nom de Chakerd, qui veut dire « élève, disciple » en langue persane.

⁽¹⁾ Ce registre est conservé au Musée des Archives générales.

Voici un exemple frappant tiré du « registre des redevances dues sur les biens Wakf (main-morte) de la province de Fayoum, Achmouein, etc. » n° $\frac{8}{3}$, Dép. Turc⁽¹⁾ :

Handwritten document in Qirmeh script, Folio n° 47, showing a list of names and numbers. The text is arranged in several lines, with some names underlined. The script is a cursive form of Arabic used in Egypt.

Fig. 1. — Folio n° 47.

Handwritten document in Qirmeh script, Folio n° 83, showing a list of names and numbers. The text is arranged in several lines, with some names underlined. The script is a cursive form of Arabic used in Egypt.

Fig. 2. — Folio n° 83.

دفتر رزق اوقاف ولاية فيوم وشمونين وبنساوية . . . رقم $\frac{8}{3}$ مخزن تركي⁽¹⁾.

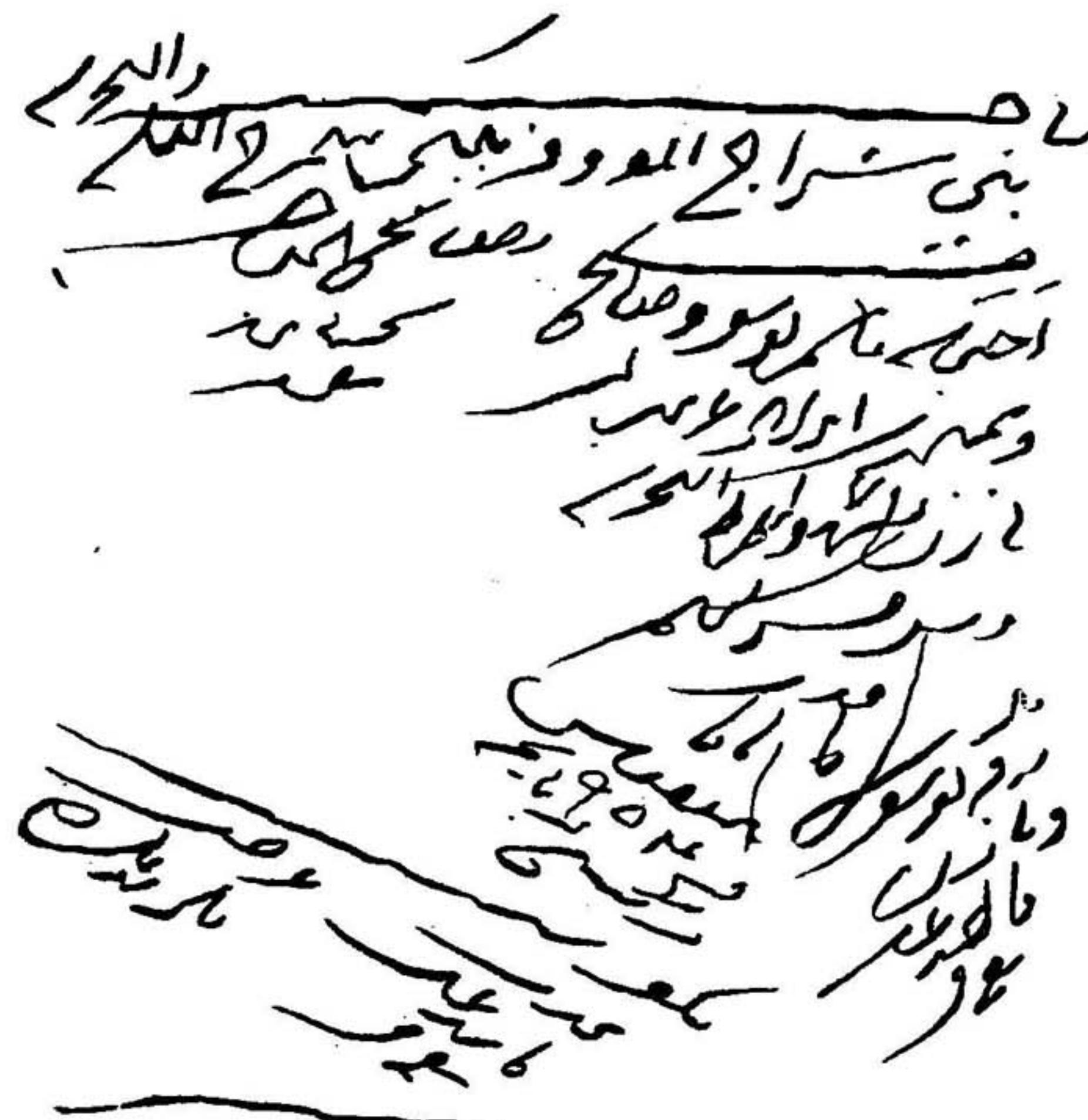


Fig. 3. — Folio n° 125.

Nous remarquons l'écriture tremblante du vieillard malade dans la figure 1, et l'écriture ferme du Chakerd (fig. 2) qui le remplaça durant sa maladie. Enfin, le maître guéri, nous revenons à l'écriture semblable à la première (fig. 3).

Cette féconde invention, qui rayonna sur les Vilayets ottomans, tomba en désuétude — du moins en Égypte — sous le règne du Khédive Ismaïl.

La raison en est peut-être le morcellement du grand Empire ottoman à cette époque ; mais nous croyons toujours que ce sont surtout les tendances du Khédive Ismaïl à moderniser les méthodes administratives qui mirent fin à son emploi. D'ailleurs quelle que soit la raison de sa décadence, cette écriture resta une grande énigme pour le personnel gouvernemental et un obstacle assez sérieux pour les orientalistes et les historiens.

Le mystère fut dévoilé, il y a quelques années, par le même hasard qui aida Champollion à déchiffrer l'écriture des anciens Pharaons.

Il a fallu beaucoup de temps, d'assiduité et surtout de patience pour parvenir à la déchiffrer complètement et à connaître presque tous ses secrets sténographiques.

* * *

Nous avons essayé de faire ressortir dans ce qui précède l'importance historique de ce système d'écriture, et d'écartez l'opinion qui attribuait aux Coptes son initiative. Nous inclinons à croire que l'objet de son emploi était de garder secret tout ce qui se rapportait aux finances de la Turquie, et à celles de ses Vilayets.

L'usage exclusif de cette écriture bizarre dans les administrations financières, ainsi que ses chiffres syllabiques jusqu'à la seconde moitié du xix^e siècle — malgré la généralisation des chiffres hindous dès le ix^e siècle dans les autres services gouvernementaux — est une preuve convaincante du désir des Ottomans d'envelopper leurs finances d'épîmes et de secrets.

Nous avons établi en outre, à la clarté des documents officiels, l'alphabet et l'avons confronté avec le rik'a, pour mieux en montrer sa filiation. Nous avons eu soin d'expliquer les différentes liaisons des lettres, rendant ainsi cette écriture à la portée des intéressés.

De plus, l'étude de la règle des nombres nous mène à croire :

1^o Que ces chiffres ne sont en réalité que des lettres arabes rendues presque illisibles pour l'œil novice, par l'effet du système qirmeh ;

2^o Qu'ils devaient avoir pour origine le « Divani » arabe modelé sur le « Siyakât » turc et persan, comme il appert de leur transcription et de leur lecture.

Nous ne saurions terminer cette étude sans rendre un juste hommage aux écrivains de qirmeh, pour leur génie opportuniste, et l'esprit d'à-propos dont ils firent preuve, en inventant cette écriture secrète, rapide et économique, nécessitée par les besoins du vaste Empire ottoman.

Nous aurons accompli notre devoir d'Archiviste, si ce présent exposé pouvait ouvrir, pour les hommes de sciences, les historiens ou les paléographes, de nouveaux horizons.

Nous ne pensons pas avoir épuisé notre sujet, car notre ambition n'était que de percer les secrets de cette écriture, de montrer son importance, et de la propager au delà des murs des Archives, laissant à d'autres le soin d'achever ce travail.

ADDENDA.

Je viens de trouver, parmi les documents non encore triés, et entassés dans le « Dépôt turc » n° 39 des « Archives », le précieux registre d'arpentage de l'année 933 de l'Hégire, dont il est fait mention dans les années ultérieures ⁽¹⁾.

Je crois intéresser le lecteur en lui reproduisant un extrait de ce manuscrit quatre fois centenaire, rédigé en caractères « naskhi » négligés et en chiffres « siaks ».

A la clarté de ce document, je peux avancer, sans risque d'être contredit, que le premier usage de l'écriture et des nombres qirmeh, en Égypte, date de l'année 934 de l'Hégire.

⁽¹⁾ Ce document n'étant pas définitivement classé porte le numéro temporaire (٩٣٣) D. T. n° 39.) Il est intitulé : [دفتر حدود نواحي إقليم البحنساوية سنة ٩٣٣ (رزق) : Registre de délimitation des villages de la Province de « Bahnasa », année 933 (Rezak)]. Notons que les Rizaks (plur. de Rizkah رزقة), sont des terrains affectés à des œuvres pieuses. Francs de toute imposition (رزقة بلا مال), ils sont administrés par les personnes désignées dans l'acte de leur fondation, tout comme le Wakf.